

# Les Temps nouveaux. Supplément littéraire

Les Temps nouveaux. Supplément littéraire. 1913/07/12.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

il leur était impossible de vivre avec dignité, chercher tranquillement un asile dans la mort : la vie du stoïcien de Rome avait fréquemment le suicide pour fin logique et presque normale. Sa doctrine était trop haute pour qu'il pût agir sur un peuple ayant encore les vices de l'esclavage et soigneusement entretenu dans le parasitisme par les fêtes et les distributions de vivres. Le stoïcisme devait rechercher l'ombre : *umbratilia studia*, ses études se faisaient sous le branchage épais des arbres. Mais l'influence ne s'en faisait pas moins sentir, grâce à la puissance de la vérité, à l'ascendant que donne aux hommes convaincus la conformité de leur conduite avec leur morale : « Ce n'est ni la famille, ni la cité qui unit les hommes, disait Zénon, c'est la vertu. » Et les stoïciens romains reprenaient la pensée des stoïciens grecs : Sénèque ne reconnaît pour patrie que « l'enceinte de l'univers ». Joignant le plus souvent l'exemple au précepte, ils enseignaient que « tous les hommes, les esclaves aussi bien que les autres, étaient composés des mêmes éléments, avec même sens et même raison, issus du même principe suprême, semblables entre eux et originairement égaux. » Ils disent que la nature prescrit à l'homme d'aider toujours son semblable, « tous les humains étant liés en une société d'amour » *societate caritatis natura conjuncti* ; ils voient dans l'ensemble du monde une seule cité « commune aux hommes et aux dieux » ; ils vont même jusqu'à prétendre que l'oubli des injures est supérieur à la vengeance, ce plaisir des anciens dieux, et que la douceur et le pardon conviennent à une âme généreuse.

De pareilles pensées, en si parfait désaccord avec la politique jalouse et cauteleuse des maîtres, devaient attirer la persécution sur les hommes qui les professaient ; d'autre part, elles restaient ignorées de la masse populaire, et cependant elles finirent par exercer un tel ascendant moral que l'on put assister à cet étrange spectacle, la conversion des empereurs à la doctrine stoïcienne : des Antonin et des Marc-Aurèle montèrent sur le trône du monde. Peut-être la Philosophie

trouva-t-elle des adeptes si haut placés parce que ceux-ci n'avaient pas à craindre que la multitude des sujets osât les prendre au mot et discuter avec eux la réalisation de tous ces beaux principes d'égalité entre les hommes. Cette noble condescendance d'un empereur s'abaissant en paroles jusqu'aux manœuvres et portefaix, qui n'en restaient pas moins dans la foule, n'était-ce pas là une grandeur de plus pour les maîtres divinisés ?

E. REC. US.

(*L'Homme et la Terre*, p. 534).

## LES FOURNIERS

En janvier 1907, un syndicat nouveau fit à la Préfecture de la Seine la déclaration de fondation prescrite par la loi de 1884. C'est le Syndicat des Ouvriers Fourniers spécialistes.

La profession de ces ouvriers est ignorée du grand public, en raison de l'effectif restreint des fourniers et du travail très spécial qu'ils accomplissent : bâtir et réparer les fours des boulangers. C'est un métier fort pénible.

Le fournier doit travailler, couché sur le dos ou sur le ventre, dans un espace haut de 25 à 35 centimètres, sous une température qui atteint — et dépasse fréquemment — 70 degrés.

Un four à cuire le pain se compose d'une surface plane : la sole et d'une voûte basse très cintrée : la chapelle. La longueur moyenne de ces fours est de 3 m. 70, la largeur de 3 m. 20 à 3 m. 50. Quant à la hauteur qui sépare la sole de la chapelle, elle atteint 35 centimètres à l'orifice, de 25 à 35 au centre, et de 25 à 30 au fond.

Dans le but de conserver la chaleur du four, la chapelle est couverte d'une masse de sable — la charge — d'un volume de sept à huit mètres cubes et du poids moyen de huit mille kilogs.

La sole est faite de carreaux en brique réfractaire dont le poids minimum est de 6 kilogs, maximum de 11 kilogs, alignés en files serrées, mais non cimentées ; l'ensem-

ble — 170 carreaux dans un four moyen — forme une surface absolument plane où ne subsiste pas le moindre interstice. La chape se compose de 3.000 briquettes cimentées. Le poids de chacune d'elles est de 1 k. 100.

L. BONNEFF.

(*La Vie Tragique des Travailleurs*).

## ASTRONOMIE

(Suite et fin)

L'année tropique n'est autre, en effet, que la durée qui s'écoule entre deux passages consécutifs de la Terre par le même équinoxe. Or, notre planète, par suite d'un déplacement lent du plan de son équateur, ou, ce qui revient au même, d'un mouvement angulaire correspondant dans la direction de son axe de rotation, revient plus tôt au même équinoxe qu'à la position pour laquelle son rayon vecteur coïncide avec une même étoile. En un mot, l'année tropique est un peu plus courte que l'année sidérale.

Enfin, ni l'année tropique ni l'année sidérale ne mesurent rigoureusement le temps que la Terre remet à revenir à un même point de son orbite, considérée comme une courbe de forme et de dimensions invariables. Tout le monde sait que cette courbe est une ellipse dont le centre du Soleil occupe l'un des foyers, et symétrique par rapport au grand axe, dont les extrémités marquent les points où notre planète se rapproche et s'éloigne le plus du Soleil, points qu'on nomme pour cette raison le périhélie ou périhélie, et l'apogée ou aphélie.

Deux retours consécutifs de la planète au même point de son orbite, au périhélie par exemple, constituent une période qu'on nomme révolution ou *année anomalistique*. Or, la durée de cette année est plus grande à la fois que celle de l'année tropique et que celle de l'année sidérale. Cela vient de ce que le grand axe de l'orbite terrestre, celui qu'on nomme la ligne des apsides, n'est pas fixe dans l'espace. Il se déplace lentement dans le sens même du mouvement de la Terre, de telle sorte que la longitude du périhélie s'accroît en moyenne chaque année de 61". De cet accroissement total, il y a 50"2 à déduire, provenant de la précession des équinoxes ; c'est un arc de 10"8 que la Terre doit parcourir en plus de sa révolution sidérale pour accomplir sa révolution anomalistique.

Voyons maintenant quels rapports numériques existent entre ces diverses périodes.

L'année tropique, évaluée en jours moyens vaut 365jm2422166. Ce nombre est déduit des observations comparées de l'équinoxe à de longs intervalles. La même année tropique, évaluée en jours sidéraux, vaut 366js242256. Les rapports entre ces deux nombres donnent immédiatement ceux qui existent entre la durée du jour sidéral et celle du jour solaire. On trouve ainsi que :

1 jour solaire moyen = 1js00273908 ou 1 jour 3 m 56"555 de temps sidéral ;

1 jour sidéral = 0jm99726946 ou 0 jour 23h 56m 4s09 de temps moyen.

Comme c'est le temps moyen qu'on adopte dans les usages civils, il est bon de se rappeler que le jour sidéral contient seulement 86164 secondes, au lieu de 86400 secondes qui composent le jour moyen.

Comparons maintenant les différentes années entre elles et indiquons leurs durées en jours et en temps moyens :

Une année sidérale vaut 365jm2563744, c'est-à-dire 365j 6h 9m 10s63 ;

Une année tropique vaut 365jm2422166, ou 365j 5h 48m 47s52 ;

Une année anomalistique vaut 365jm2594204, ou 365j 6h 13m 33s74.

On voit que l'année tropique est moins longue que l'année sidérale de 20 minutes, 23 secondes 11, et moins longue que l'année anomalistique de 24 minutes, 46 secondes 22.

Ce qui précède témoigne suffisamment de la nécessité ou nous étions, pour définir l'année, de distinguer entre les diverses périodes comprises sous cette dénomination générale. Maintenant, pour bien fixer les idées, il suffira de se rappeler que c'est le temps moyen et son unité, le jour moyen, subdivisé en heures, minutes et secondes, qui est généralement employé soit dans les usages ordinaires de la vie, soit dans les recherches scientifiques ; à moins que, dans certaines observations astronomiques, on ne fasse usage de la pendule sidérale, auquel cas on mentionne expressément que le jour sidéral, subdivisé en heures, minutes et secondes sidérales, est l'unité adoptée.

De même, quand on évalue le temps en années, c'est de l'année tropique qu'il s'agit, si l'on ne mentionne pas expressément le contraire ; et nous rappellerons que l'année tropique s'entend de l'intervalle de temps compris entre deux retours consécutifs de la Terre (ou du